



### **3. Rentrée 2020. (Septembre)**

La rentrée des classes s'est très bien déroulée. Les élèves ont été accueillis dans les meilleures conditions possibles dans le respect du protocole sanitaire, assoupli lors de la rentrée de septembre.

#### **L'équipe enseignante**

L'équipe enseignante reste inchangée :

- Monsieur DELBET, classe de maternelle ainsi que la direction.
- Mme Hummel, classe de cycle 3
- Mme Trappler, classe de cycle 2.

#### **Effectifs à ce jour**

8 enfants nés en 2010 CM2 dont 1 maintien en CM1

11 enfants nés en 2011 CM1

8 enfants nés en 2012 CE2

10 enfants nés en 2013 CE1 dont 3 maintiens en CP

8 enfants nés en 2014 CP

8 enfants nés en 2015 GS

8 Enfants nés en 2016 MS

11 Enfants nés en 2017 PS

Soit un total de 72 élèves inscrits pour la rentrée 2020

Répartition :

1 classe Maternelle de 27 élèves

1 classe de CP-CE1 de 18 élèves

1 classe de CE2-CM1-CM2 de 27 élèves

### **4. Rentrée 2020 bis : Novembre COVID / ATTENTAT**

**Crise sanitaire COVID 19 ce qui est remis en place, en plus du protocole en vigueur :**

- Aération des locaux de manière prolongée et plus fréquente
- Nettoyage des mains des élèves plus fréquentes
- Lavage des mains en arrivant avant et après la récréation (savon ou gel)
- Port du masque dès 6 ans

Attention certains parents ne portent pas le masque aux abords de l'établissement.

Retour des classes : une lourdeur dans les classes avec les masques et la menace terroriste.

#### **Menace terroriste – ATTENTAT :**

Un hommage à M. Samuel Paty a été rendu dans chaque classe comme nous le demandait notre ministère.

L'accès à l'école des Pins est formellement interdit à toute personne étrangère à l'établissement. Les élèves sont accueillis en rendu au portail. Tout cela est dû au rehaussement du niveau de la menace terroriste.

Point sur les clés et les portes qui ne peuvent pas être verrouillées, une action au niveau de la Mairie est demandée.

## **5. Actions pédagogiques.**

- Du 12 au 16 octobre : semaine du goût avec des goûters sur le thème des sons des lettres. Bonne participation / Investissement des parents d'élèves.
- Projet cuisine en cycle 2 avec Annie Mangel
- Repas le 15 octobre au hall des sports : menu proposé par le restaurant l'Elmerforst. **Annulé**
- Des sorties dans les vignes aux alentours de l'école ont tout de même eu lieu.
- **Spectacle Tartine Reverdy : annulation pour le 1<sup>er</sup> décembre.**
- 8 décembre 2020 : Saint Nicolas. L'école prévoit une distribution de petits Mâneles achetés par la coopérative à la Boulangerie Klugesherztz.
- **Fête de Noël : annulée**

## **Sous réserves de l'évolution de la crise sanitaire :**

- **Venue du Père Noël : 18 décembre**, un cadeau sera distribué à chaque enfant.
- **Kermesse** : en stand-by 25 juin 2021. Une relance par mail doit être faite pour s'assurer de la réservation du hall des sports (en cas de mauvais temps)
- A cela se rajouteront des actions ponctuelles en classe (ateliers cuisine, bricolages et autres).

## **6. Coopérative scolaire 2019/2020**

**Bilan de l'année précédente effectuée par M. DELBET, mandataire coopérative.**

## Compte rendu financier statutaire - Année 2019 / 2020

Ce compte rendu financier est indispensable. L'administration fiscale exige la plus grande transparence. A défaut, toutes les coopératives scolaires pourraient être fiscalisées et perdre ainsi les avantages de la loi 1901. Nous vous demandons donc de remplir les rubriques ci-dessous avec soin, sans arrondir les sommes, et en tenant compte de l'ensemble des mouvements de fonds de votre coopérative, y compris les coopératives de classes.

Ecole Primaire École des Pins - Soultz-les-Bains				
Compte de fonctionnement du 1er septembre 2019 / 2020				
CHARGES (ou DEPENSES)			PRODUITS (ou RECETTES)	
			<b>701</b>	Cotisations perçues <span style="float: right;">675,00 €</span>
<b>607</b>	Achat de produits pour vente	5 395,98 €	<b>707</b>	Ventes de produits <span style="float: right;">8 503,20 €</span>
<b>618</b>	Dépenses activités éducatives	13 916,70 €	<b>708</b>	Recettes des activités éducatives <span style="float: right;">4 227,00 €</span>
<b>6281</b>	Cotisations versées OCCE	162,74 €	<b>741</b>	Subventions publiques <span style="float: right;">115,00 €</span>
<b>6282</b>	Assurances versées	19,75 €	<b>742</b>	Autres subventions <span style="float: right;">1 439,00 €</span>
<b>65</b>	Autres dépenses courantes	1 023,38 €	<b>75</b>	Autres produits <span style="float: right;">4 980,16 €</span>
<b>67</b>	Dépenses exceptionnelles	744,00 €	<b>76</b>	Produits financiers
<b>68</b>	Achats de gros équipements		<b>77</b>	Produits exceptionnels
<b>TOTAL des CHARGES</b>		<b>21 262,55 €</b>	<b>TOTAL des PRODUITS</b>	
<b>120</b>	<b>Produits - charges = Excédent</b> <small>Il y a excédent si produits &gt; charges</small>		<b>129</b>	<b>Charges - Produits = Déficit</b> <small>Il y a déficit si charges &gt; produits</small>
Balance = Total charges + Excédent		21 262,55 €	Balance = Total charges + Déficit	
		←	Ces deux sommes doivent être identiques	→

Bilan simplifié au 31 Août 2020				
<b>Actif</b> <small>Il montre ce que votre coopérative a sur ses comptes au 31 août 2020. Portez dans les colonnes correspondantes les sommes figurant sur vos extraits de comptes en Euros.</small>			<b>Passif</b> <small>Il montre ce que votre coopérative avait sur ses comptes au début de l'année scolaire 2019 / 2020, auquel est venu s'ajouter l'excédent, ou se soustraire le déficit calculé ci-dessus.</small>	
Compte financier				
512	Banque	2 167,59 €	110	Report des sommes que vous aviez au 31 août 2019/ 2020 <span style="float: right;">3 817,39 €</span>
514	Banque Postale		120	Résultat de l'exercice calculé si-dessus à ajouter si excédent <span style="float: right; background-color: #ffff00;"></span>
530	Caisse Espèces	8,60 €	129	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à soustraire si déficit <span style="float: right; background-color: #ccffcc;">1 323,19 €</span>
<small>Si vous avez respecté nos consignes, le compte caisse doit être nul</small>			<small>Vérifiez que le total Passif est égal au total Actif.</small>	
<b>Total Actif</b>		<b>2 176,19 €</b>	<b>Total Passif</b>	
			<b>2 494,20 €</b>	

Joindre impérativement les photocopies des derniers extraits de comptes arrêtés au 31/08/2020 et qui doivent correspondre aux sommes que vous avez indiquées dans chacun des cadres 512, 514 .

Cotisation coopérative scolaire générale : 917 € :

- Cotisation pour la classe maternelle : 555 €
- Cotisation pour la classe CP-CE1 : 90 €
- Cotisation pour la classe CE2-CM1-CM2 : 272 €
- Don ADEM : 100€

Remarques des représentants des parents d'élèves :

→ **M. le directeur remercie les parents et leurs familles pour leur implication et leur participation généreuse aux actions proposées afin d'aider notre coopérative scolaire.**

Principales dépenses depuis le 01 septembre 2019

- Assurances MAE/MAIF : 183,25€
- Achat de matériel :
- Florence : 139,98€
- Thomas : 50,09€
- Nathalie : 91,84
- Cahier maths et DVD Primaire : 178,15

Dépenses à venir :

- St Nicolas : aux alentours des 80€
- Fête de Noël pour les enfants : achat de livre cadeaux de Noël

**Le bilan financier de la coopérative a été envoyé à l'OCCE au mois de septembre après vérification des réviseurs aux comptes : Mme GOEFFT et Mme HUMMEL.**

**A ce jour, nous avons un solde créditeur de 3263 € et nous attendons encore la subvention de la mairie pour les classes de neige et d'escalade.**

**Actions proposées par les parents d'élèves.**

Vente de Fromages

Rappel du maintien de la vente de fromage. Attention aux conditions sanitaires pour les livraisons.

De manière plus globale, la communication sur les différentes actions passera par la page Facebook de la mairie.

**Périscolaire.**

Remarques d'Eric Bufquin

Taux de fréquentation d'une vingtaine d'élèves.

**7. Travaux et Sécurité**

Merci à la commune pour tous les petits travaux qui sont réalisés régulièrement par les ouvriers communaux notamment Christian Farner. Merci à Julien pour les bancs qui sont finalement arrivés.

Travaux demandés

- prévoir ampoule pour vidéo projecteur dans la classe de Mme Hummel
- revêtement de la cour : beaucoup d'enfants se blessent

- classe mobile – budget 7000 € selon devis
- poubelle jaune
- poubelle dans la cour de l'école – à remplacer
- Changement des rideaux de toutes les salles de classes : vieux, vétustes.
  - o Reposer cela en conseil des maîtres. Le maire demande au directeur de faire des devis puis de les transmettre à la mairie pour inscription au budget. Ces rideaux devront remplir 2 fonctions, permettre la diminution de luminosité et dans la mesure du possible, participer au confort thermique l'été.
- Problème de connexion internet, réseau saturé, pas de wifi, pas de connexion. Un grand merci à M. WILT pour ces interventions concernant la box et l'installation / remise à niveaux

Note de Mr Le Maire sur la connexion Internet : pour l'instant SLB n'est pas très bien desservi, mais la fibre devrait arriver pour 2021.

## **Sécurité**

Vendredi 25 Septembre 2020 à 09h40, a été réalisé un exercice « Incendie » dans le cadre du PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté en cas de risques majeurs pour l'environnement.

Voici le compte rendu de l'exercice

Evacuation en 2 min 26 secondes.

Tous les enfants et les adultes ont évacué dans le calme, sans bousculade.

Chaque salle de classe a été évacuée par une porte différente, limitant ainsi les brassages et accélérant les flux.

Pas de difficultés rencontrées, pas d'inquiétude chez les élèves.

Pas d'utilisation des ascenseurs.

## ***Voici les différentes dates des 5 exercices de sécurité demandés par notre hiérarchie***

Nom de l'école :			Commune :		
Exercices	Incendie 1	Incendie 2	PPMS Attentat / intrusion	PPMS Risques Majeurs ex.1	PPMS Risques Majeurs ex.2
Dates	25/09/19	11/06/21	06/11/20	14/01/21	08/02/21

Concernant les risques majeurs, l'école est concernée par des coulées de boues et par des incidents impliquant des matières dangereuses sur le RD 422

## **8. Divers / Dates et Horaires des prochains conseils d'école.**

Le conseil d'école approuve et valide l'horaire « 19h » pour les conseils d'école suivants.

CE n°2 : Le 09/02/21

CE n°3 : Le 15/06/21

Les parents qui souhaitent s'exprimer librement sur quelque point que ce soit sont invités à le faire.

M. DELBET clôt la séance à 20h15

M DELBET, Directeur

Mme STOLL, Secrétaire de Séance